



## *Communiqué unitaire Fonction publique*

# **DES ACTIONS MULTIPLES POUR ÉLEVER ENCORE LE RAPPORT DE FORCES**

Dès hier au soir, l'intersyndicale Fonction publique appelait « à des actions de grève, de convergences interprofessionnelles sur tout le territoire les 22 et 23 janvier » et « à faire du vendredi 24 janvier une journée massive de grève et de manifestation interprofessionnelle. »

Toutes les organisations syndicales représentatives sont convoquées dès le 20 janvier à un Conseil commun de la Fonction publique (CCFP) sur le projet de loi Retraites. Les organisations syndicales CGT, FA, FO, FSU et Solidaires ont ensemble décidé de ne pas s'y rendre.

Les organisations réaffirment une nouvelle fois leur rejet de projet de réforme.

Par ailleurs, sur les 2 projets de loi (un organique et l'autre ordinaire) portant la contre-réforme des retraites du pouvoir exécutif, que nous continuons à rejeter, le CCFP n'est déclaré compétent... que pour un seul article !

Enfin, la date imposée pour cet examen – ce lundi ! – confirme s'il en était besoin qu'aucune réelle concertation n'est envisagée par le Gouvernement.

**En boycottant cette séance du CCFP, nos organisations syndicales affirment de nouveau leur attachement à la démocratie sociale.**

Pour obtenir l'indispensable et juste retrait du régime universel par points, les organisations syndicales CGT, FA, FO, FSU et Solidaires de la Fonction publique confirment leur complet engagement dans la nécessaire élévation du rapport de forces et son inscription dans la durée.

La mobilisation, sous toutes ses formes, doit donc être un processus continu.

**Dans cette perspective, elles appellent les agent-e-s de tous les secteurs de la fonction publique le mercredi 22 janvier à midi à déposer leurs outils de travail devant des lieux symboliques et dans tous les territoires.**

Paris, le 17 janvier 2020.